

TMS TEST DE MATURITÉ SCOLAIRE

POPULATION : ENFANTS EN ÂGE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE (5 À 6 ANS)

L'âge chronologique de six ans est souvent le seul critère de décision du passage de la maternelle au Cours Préparatoire. Or, bien des enfants abordent la vie scolaire sans posséder la maturité nécessaire. Le TMS permet :

- d'aider à une prise de décision à la fin de la maternelle ;
- de dépister les enfants nécessitant une attention particulière et une pédagogie adaptée
- de se faire une idée, en début d'année, du niveau de chaque enfant.

Le test regroupe trois subtests :

- une épreuve de différences dans laquelle il faut éliminer l'objet ne faisant pas partie de l'ensemble ;
- une épreuve d'information-vocabulaire qui définit, par l'intermédiaire du langage, un niveau global de développement culturel ;
- une épreuve de code où l'enfant doit associer un symbole à une image et qui constitue une véritable mesure de l'aptitude à apprendre.

RÉFÉRENCES ÉDITORIALES

B.VILLARATTAY, 1971, ECPA.
Édition algérienne : CREAPSY/ Editions et Impressions
Amerdhil, Alger, 2007

RATIONNEL

Evaluer la capacité à faire face aux exigences d'une scolarité normale

ADMINISTRATION

- Passation : Individuelle ou collective
- Temps de passation : Environ 45 mn
- Temps de correction : 5 mn

MATÉRIEL

- Manuel
- Cahier de test
- Grille de correction